

Brkojewitsch G. (dir.) - *La villa romaine de Grigy à Metz (Moselle)*, 65<sup>e</sup> Suppl. à *Gallia*, CNRS éd., Paris, 2021, 239 p., 202 Fig. + 5 Ann. (pdf téléchargeables) et Catalogue numismatique en ligne, en lien, sur le site [gallia.cnrs.fr](http://gallia.cnrs.fr) ; ISBN : 278-2-287-13529-2 ; prix : 45 €.

**Compte-rendu**, par Alain Ferdière<sup>1</sup>  
 Publié le 22 août 2021 sur le blog [Ager](#)

• *Une monographie à saluer*

La pourtant prestigieuse collection des Suppléments à *Gallia*, faute de soutien affirmé des institutions en charge, est probablement, malheureusement, destinée à disparaître, dans le paysage actuel fort confus de la publication archéologique française. Je me réjouis donc – et l'on se réjouira – de voir paraître un nouveau volume, le 65<sup>e</sup> : ceci d'autant qu'il porte sur une thématique qui est au centre de mes propres intérêts scientifiques, mais aussi ceux d'AGER.

Il s'agit de la monographie d'une *villa* fouillée en préventif dans la banlieue de Metz, à « Grigy » (Moselle) : on notera que cette publication, remarquable déjà à ce titre, n'est que la seconde monographie de *villa* gallo-romaine des Suppléments à *Gallia*, la première étant sortie il y a plus de 50 ans ! Il s'agissait alors (FOUET 1969 ; rééd. 1983) de la publication, volumineuse, de la seule *pars urbana* (ou presque) de la *villa* de Montmaurin (Haute-Garonne), objet auparavant d'une longue fouille programmée... La monographie de *villa* fouillée n'est décidément pas une spécialité de l'archéologie française, par comparaison avec nos voisins (pour les Gaules) suisses, belges, luxembourgeois ou allemands : ne boudons donc pas notre plaisir, déjà, devant cette réalisation.

L'auteur-coordonateur de cet ouvrage, Gaël Brkojewitsch, est archéologue territorial au Pôle archéologie préventive de Metz-Métropole, mais anime aussi un programme de recherche sur l'occupation du sol et les *villae* de Corse à l'époque romaine. Il est par ailleurs – je le rappelle ici – président de notre Association AGER.

Il s'agit ici de la fouille quasi exhaustive de cette *villa* de Grigy, il est vrai bien plus modeste que la très grande *villa* de Montmaurin<sup>2</sup> : l'ouvrage est ainsi de taille raisonnable (240 p.). Les méthodes de fouille, d'exploitation des données, ainsi que les connaissances sur les *villae* gallo-romaines ayant évidemment – et heureusement – quand même assez considérablement évolué en 50 ans, on imagine les dimensions de publications de monographie de tels établissements pour des rang plus élevés (grandes et très grandes *villae*), si l'on reste au même niveau de documentation. De tels ouvrages en publication classique (impression papier) ne semblent en vérité envisageables aujourd'hui que pour cette catégorie d'établissements agropastoraux de petit ou moyen développement, tel que celui de Grigy. Pour les plus grands – du moins s'ils ont été fouillés de manière assez exhaustive –, sans doute serait-il plus raisonnable et pratique d'envisager une (vraie<sup>3</sup>) publication numérique, avec en outre accès à part, également en ligne, aux bases de données, assurant ainsi l'accès aux indispensables « preuves ». Des caractéristiques – y compris d'accessibilité – et des qualités qui à vrai dire, qu'on le veuille ou non, ne sont pas actuellement ceux des Rapports Finaux d'Opération en archéologie préventive. En outre, d'ailleurs, il faut admettre, avec regret, que les moyens aujourd'hui mis en place pour l'archéologie quant à elle programmée ne permettraient pas de fouiller dans des délais raisonnables (quelques années et non des décennies) de tels établissements plus ou moins complets...

Il s'agit donc ici de la publication d'une fouille préventive, ce qui d'ailleurs ne fait qu'ajouter à ses mérites, quand on sait les longs délais et mêmes trop souvent les absences finales de publication de ce type d'intervention dans le paysage actuel tant de l'archéologie préventive

<sup>1</sup> Laboratoire Archéologie et Territoires, UMR CITERES, Tours ; [ferdiere@club-internet.fr](mailto:ferdiere@club-internet.fr)

<sup>2</sup> Dont seule la partie résidentielle, de prestige, a fait l'objet de la monographie parue.

<sup>3</sup> Je veux dire par rapport à ce que sont, en tout cas actuellement, les RFO.

que de la publication archéologique. Ici, l'intervention se situe dans une vaste aire (70 ha) diagnostiquée des abords de l'agglomération de Metz (ZAC du Technopôle II : voir Fig. 3) qui avait révélé non moins de six sites de diverses périodes, ensuite fouillés, dont celui ici concerné (D, apparemment, d'après le diagnostic, occupé de La Tène à la fin du IV<sup>e</sup> s.), associé à une trame viaire (sites D et G) avec quelques crémations (sites D, F et G), sans compter le site E qui n'a quant à lui pas encore fait l'objet d'une fouille préventive (gallo-romain, à env. 200 m de la *villa*). Ces fouilles se sont closes en 2014 et c'est donc six ou sept ans seulement après le rendu du rapport, des délais somme toute tout à fait remarquables dans le contexte actuel<sup>4</sup>...

Comme le fait l'auteur, il est plus qu'anecdotique – au plan historiographique – de rappeler que c'est justement sur les *villae* de cette cité médiomatrique qu'avait porté la thèse d'Albert Grenier, publiée en 1906.

Compte tenu de l'importance de cette publication, il m'est apparu par conséquent nécessaire d'accompagner mon examen critique d'une présentation détaillée des vestiges – surtout immobilier – mis au jour et des analyses et interprétations qui en sont faites.

\*

Le plan de l'ouvrage est assez classique mais relativement efficient, même si, par certains partis pris, il ne facilite pas toujours la compréhension du lecteur, notamment pour la chronologie et le phasage<sup>5</sup>. Il comprend quatre chapitres :

- chap. I - « Le *villa* de Grigy dans son contexte » (naturel, historique et archéologique, chapitre court, p. 13-20) ;
- chap. II - « La *villa* et sa périphérie » (présentations de la fouille et de ces résultats, y compris voirie et ensembles funéraires, beaucoup plus long, p. 21-143) ;
- chap. III - « Entre restitution de l'environnement et enquêtes sur le mobilier » (un titre qui paraît au premier abord un peu alambiqué à mon goût, pour dire qu'il s'agit de l'analyse des données bio-archéologiques et mobilières, p. 145-202) ;
- chap. IV – « Éléments de synthèse » (assez court, p. 203-215).

Suit une assez abondante bibliographie (13 p.) et s'y ajoutent cinq annexes téléchargeables en ligne : anthracologie (V. Bellavia), carpologie (V. Bellavia et G. Daoulas), palynologie (É. Gauthier), ainsi que le catalogue numismatique complet (L. Trommenschlager).

#### • *Un établissement de rang moyen*

On se situe sur le plateau lorrain, au sous-sol marneux, en tête de vallon d'un petit cours d'eau affluent de la Seille (à env. 2 km), proche de la confluence de cette dernière avec la Moselle. On est par ailleurs non loin de Metz-*Divodurum*, chef-lieu des Médiomatrices, à 4 km au NO. On notera qu'à moins de 2 km au NNO et à l'ouest, 2 autres « petites *villae* » ont été reconnus, dans un secteur au SE de Metz il est vrai particulièrement concerné par l'aménagement et donc l'archéologie préventive qui en font un secteur assez bien documenté (Fig. 10) – par les fouilles préventives mais aussi en grande partie grâce ici aux prospections au sol de J.-D. Laffite – par ailleurs autour ici du diagnostic préalable –, dans cette périphérie urbaine (cf. Fig. 9) : ceci concerne toute cette partie du plateau lorrain au SE de Metz, entre Seille et Nied, montrant ainsi une occupation du sol dense et relativement homogène, avec des établissements de rangs variés, dont quelques grandes *villae* (les plus proches du chef-lieu à plus de 5 km) (voir LAFFITE 1999 ; NÜSSLEIN *et al.* 2017).

<sup>4</sup> À noter d'ailleurs que cette *villa* avait, dès la fin de la fouille ou presque, fait l'objet d'une première publication, préliminaire (BRKOJEWITSCH *et al.* 2014), ainsi que ses structures artisanales (BRKOJEWITSCH *et al.* 2017) ; en revanche, la référence bibliographique du RFO concerné (5 vol.) semble manquer en bibliographie finale, ainsi d'ailleurs que dans celle de l'article de 2014.

<sup>5</sup> Avec les études de mobilier, dont datant, ainsi rejetées en chap. IV.

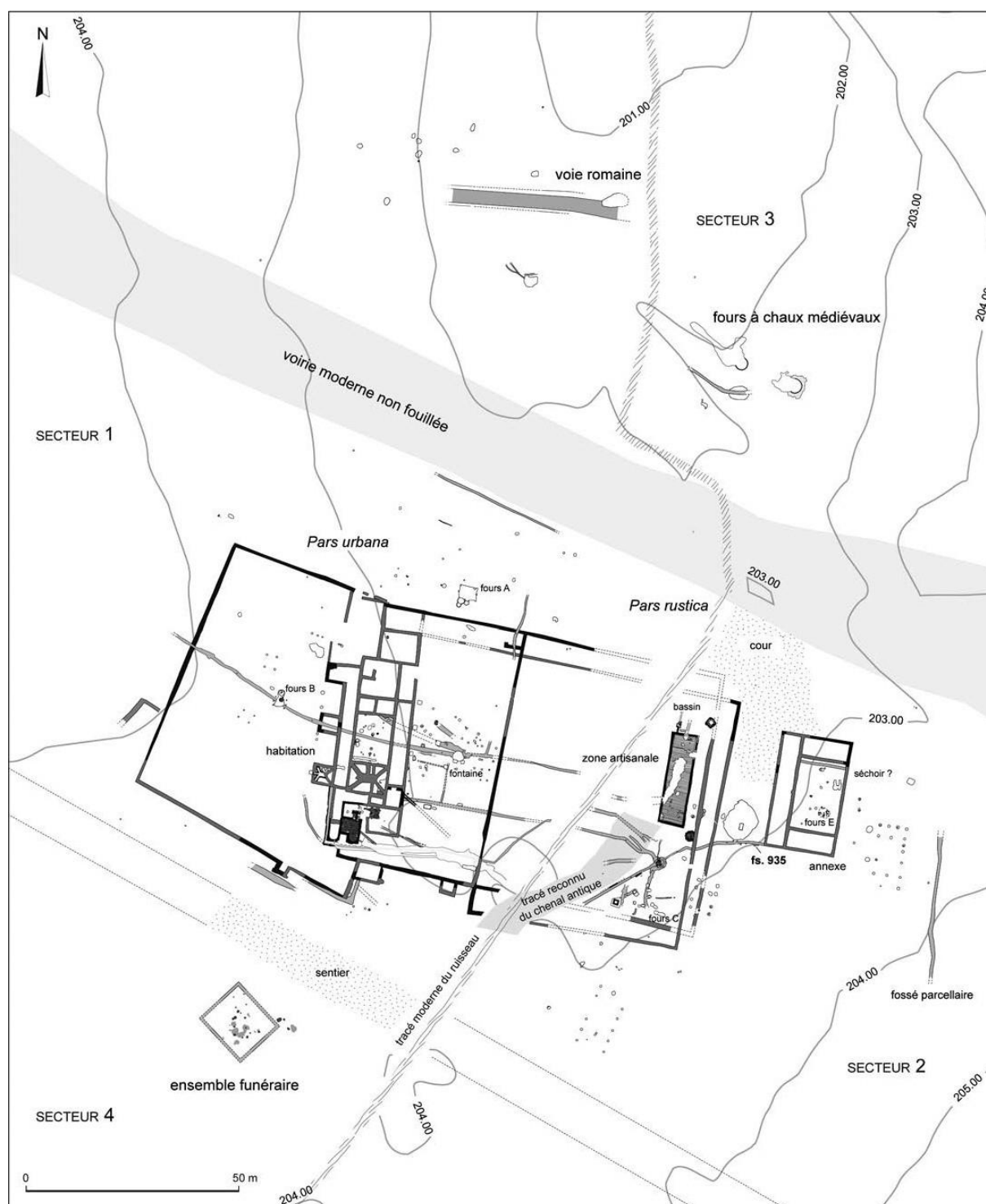


Figure 1. Plan général de la villa de Grigy (selon Fig. 2 de la publication).

L'établissement étudié (**Fig. 1**) se place donc entre deux axes de voirie (Fig. 10 et 11) qui – on l'a dit – ont pu être partiellement étudiés, dont au SO la grande voie (NO-SE) de Metz-*Divodurum* à Strasbourg-*Argentorate* (ici voie 1) et un tracé ONO-ESE (voie 2), empierré, pour le tronçon vu ici, qui est cependant interprété – peut-être un peu imprudemment car alors non au plus court – comme un diverticule raccordant la *villa* à la voie principale, à l'emplacement supposé d'une grande *villa* sous le village-même de Grigy, au NO. En outre, également directement en lien avec la *villa*, un tronçon d'un troisième élément de voirie (chemin, voie 3), quant à lui NO-SE, a été mis au jour. C'est, classiquement, en lien avec ces trois voies qu'ont été mis au jour des vestiges funéraires (p. 24-48) : dépôts de résidus de crémation et quelques sépultures isolées, ainsi qu'une petite nécropole sans doute familiale dans son enclos, le tout de la période augustéenne à la fin du I<sup>er</sup> s. de n. è., et, vu sa proximité, en lien avec les occupants de la *villa* pour sa première phase d'occupation avant son principal développement au II<sup>e</sup> s.

L'établissement lui-même est ensuite l'objet de l'analyse des vestiges immobiliers mis au jour (p. 48 *sqq.*) : son évolution chronologique est proposée (phasage) : ceci est présenté ici d'emblée comme acquis et il faut donc se reporter au chap. suivant (III), beaucoup plus loin, pour avoir à disposition les arguments (« preuves ») de la chronologie proposée avec la présentation analytique du mobilier et donc des éléments de datation (céramique, essentiellement, et monnaies). Ce n'est pas – comme je l'ai suggéré plus haut – le parti qui a le plus ma faveur, auquel je préfère une présentation intégrée de la chronologie et des éléments matériels de datation. Telles quelles, chronologie et souvent interprétations sont ainsi affirmées sans qu'on puisse avoir simultanément les preuves, qui n'interviennent que bien plus tard, et il faut donc entre temps faire confiance concernant les phases d'occupation définies et leur place dans le temps ? Cependant, ceci est somme toute présenté de manière satisfaisante et relativement compréhensible pour le lecteur.

Notons encore d'entrée que l'arasement apparaît assez important mais non radical (cf. profondeur conservée de la cave IX, d'environ 1,5 m, et niveau d'arasement des pièces sur hypocauste à pilettes), et une grande partie des matériaux de construction des murs ont été récupérés, remplacés par des tranchées de récupération.

#### • *Les bâtiments et structures, selon les phases*

NB : comme annoncé, cette partie sera ici particulièrement détaillée, pour permettre de bien comprendre dans son évolution la structuration de l'établissement. Dommage, toutefois, qu'il faille attendre la figure 197, dans le chapitre final de synthèse, pour disposer des plans de synthèse des trois phases<sup>6</sup>.

##### - Phase I :

Ainsi, l'établissement se développe, sur un versant à faible pente vers l'est, à partir d'un noyau originel proche (à l'ouest) du ruisseau, avec un premier bâtiment (bât. 1)<sup>7</sup> : il s'agit d'un édifice sur poteaux plantés, assez vaste et rectangulaire (11,5 x 4,5 m), dont on peut supposer, vu son développement et surtout son emplacement juste au centre du bâtiment résidentiel de la *villa* en maçonnerie postérieure et sur la même orientation que celui-ci, qu'il s'agit bien de la résidence d'un premier état de l'établissement, alors en matériaux périssables, même si ceci n'est – à ce

<sup>6</sup> On aurait aimé, pour une meilleure compréhension de l'évolution de l'établissement, disposer de ces plans en début d'exposé concernant successivement chacune ses phases, ou encore, au pire, à la reprise de la chronologie, p. 133-138.

<sup>7</sup> Notons que, en tout cas pour cette première partie, la mise en page des figures par rapport au texte qui les concernant ne facilite pas la compréhension du lecteur, car elles en sont pour la plupart éloignées, parfois de plusieurs pages...

stade<sup>8</sup> – que très timidement suggéré<sup>9</sup>. Cette « phase 1 » – ainsi contemporaine de l’enclos funéraire *supra* – se poursuit toutefois jusqu’à la fin du I<sup>er</sup> s., voire le début du II<sup>e</sup> s. de n. è., avec deux autres bâtiments (2 et 3) sur poteaux, des canalisations (? , non décrites : tronçons de fossés ?) et trois plots alignés, dans lesquels on doit voir des fondations de piliers massifs, possiblement en bois, pour un bâtiment sans doute important dont le flanc ouest a ensuite été détruit par l’installation de la résidence en dur. Il est à noter que des tuiles de type romain ont cependant été mises au jour en contexte avec des structures de cette phase, supposant des toitures « en dur », même si l’on propose ici préférentiellement alors des bardeaux ou « tavaillons »<sup>10</sup> de bois.

Classiquement pour les Trois Gaules, bien qu’ici assez tardivement, la phase 2 intervient à la fin du I<sup>er</sup> - début du II<sup>e</sup> s. avec la construction sur fondations de pierre d’une véritable *villa*.

À partir donc de la transition I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s., ces constructions « en dur » – « monumentalisation » (p. 57) étant sans doute un terme excessif – se développent, cette phase II étant subdivisée en deux états : d’abord (IIa) avec une cour unique, ou « enclos » – de murs – 1, puis (IIb) avec trois cours (enclos 2, 3 et 4, permettant la bipartition du plan entre la partie résidentielle<sup>11</sup> et celle de service ou d’exploitation. Cependant, pour bien comprendre cette évolution, il faut se reporter aux plans, beaucoup plus explicites, donnés dans le chapitre final de synthèse (Fig. 197). À noter que l’enclos 2, le plus à l’ouest, n’est pas dans l’axe général de l’établissement mais forme un trapèze décalé sur un axe plus oriental, et présente en outre deux entrées, au nord et au sud, cette dernière, proche de la résidence, par une sorte de porche.

#### - Phase II a et b :

C’est la phase de plein développement, sur laquelle il faut donc s’attarder.

C’est alors que l’établissement, en s’étendant vers l’est, enjambe, avec l’enclos 1 devenant ensuite enclos 4, le talweg du ruisseau SO-NE : on note alors un vaste bassin (*infra*), divers bâtiments (trois sur poteaux et un grand (C) sur fondation de pierre, faisant face à la résidence (cf. Fig. 41). Au-delà de cet édifice à l’est, un tronçon de fossé rectiligne NS, plus ou moins orienté comme le plan de la *villa*, doit correspondre à une limite parcellaire bordant de ce côté l’établissement.

Dans la cour de la partie résidentielle, à peu de distance à l’est du grand bâtiment 1 d’habitation, on a mis au jour un intéressant dépôt interprété – sans doute à juste titre – comme de fondation, établi lors de ces rénovations en pierre de la *villa*, même s’il n’est pas directement associé à un mur mais seulement à une fosse à chaux aménagée : il est composé de céramique (dont lampes), de faune (alimentaire) et des carporestes (surtout des céréales indéterminées, avec du blé nu, de l’épeautre, de l’orge vêtue et de l’avoine), le tout étant brûlé, datable de la fin du II<sup>e</sup> s. L’absence de reste humains crémés permet sans doute d’exclure la sépulture à crémation d’un individu, possible propriétaire de la *villa*, vu la position privilégiée de ce dépôt, une hypothèse qui est toutefois proposée en alternative.

C’est logiquement alors aussi (phase II) qu’est construit l’essentiel du grand bâtiment résidentiel qui barre l’espace entre les enclos 2 et 1-3 (p. 66-96). On observe qu’il est sur un axe NS assez sensiblement en déclinaison ouest par rapport à l’orientation général du plan de l’établissement, pourtant plus ou moins axial. Il se développe sur une superficie somme toute assez modeste, d’environ 525 m<sup>2</sup> (35 x 15 m), et présente un plan simple, avec un alignement

<sup>8</sup> En revanche clairement présenté comme tel dans le chapitre final de synthèse. (voir *infra*, sur les phases du site).

<sup>9</sup> Cf. p. 57, avec cependant une possible fonction domestique proposée pour le bât. 3, avec la découverte de carporestes carbonisés de légumineuses (lentille) et céréales (orge) (cf. p. 53) dans un de ses trous de poteaux : pourquoi pas plutôt le stockage ?

<sup>10</sup> Cf. p. 57 : ce terme, indiqué ici sans guillemets, est, dans l’Est de la France et Suisse romande, le synonyme vernaculaire de « bardeau ».

<sup>11</sup> J’utilise ici ce terme, comme celui de « partie d’exploitation » (ou « de service ») de préférence à ceux latins de *pars urbana* et *pars rustica*, qui me paraissent aujourd’hui trop connotés, culturellement et historiquement.

de pièces entre deux galeries de façades, ouvertes respectivement à l'ouest, vers la cour privée, et à l'est, vers l'exploitation. Un plan somme toute assez classique, qui se distingue un peu ici d'une part par le développement assez marqué, tardif, de l'« aile » balnéaire au sud, de l'autre par les constructions en excroissance sur la galerie de façade occidentale (privée) : celles-ci apparaissent comme le développement massif des deux pavillons latéraux ainsi que du probable porche central assez monumentalisé, sans doute avec escalier. Dès lors, la pertinence de l'évocation de la superbe « maquette » votive en pierre de Fontoy faite ici (p. 66 et Fig. 60) n'est que partielle, pavillon et porche n'y étant pas figurés en avancée. En revanche, comme sur cet exceptionnel document iconographique, le corps central de logis semble bien comporter ici un étage (profondeur des fondations). À noter que le « pavillon » de façade SO (pièce XVI, « appendice », cf. p. 75, Fig. 57-58) comporte une modification postérieure, consistant en un système d'hypocauste à canaux rayonnants, soit pour une pièce d'habitation chauffée, soit – pourquoi pas ? – pour le stockage de denrées nécessitant une atmosphère sèche et contrôlée en température (céréales...)<sup>12</sup>.

Une belle cave est en outre présente (pièce IX) à l'extrémité sud de cette demeure, où la pièce VII (p. 72-73, Fig. 68), la plus vaste, peut sans doute être considérée comme l'espace « de réception » de la résidence, même si les sols, disparus, ne permettent pas d'en confirmer l'apparat et si elle comporte divers aménagements excavés : un four domestique, deux fosses et deux trous de poteaux (dont peut-être des réaménagements au cours de l'occupation : cf. monnaie du III<sup>e</sup> s. dans l'une des fosses), ainsi qu'une longue tranchée, possiblement sablière de cloisonnement interne tardive datation du IV<sup>e</sup> s.). Ces structures correspondent sans doute aux transformations alors nécessaires lors de l'aménagement de l'hypocauste à canaux rayonnant dans la pièce VIII mitoyenne au sud, qui auparavant recevait donc l'accès (escalier) à la cave *supra*.

De tels réaménagements du corps de logis sont notés à partir de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s., concernant notamment les deux hypocaustes à canaux et une nouvelle configuration de la cave IX (drainage), mais aussi l'aménagement de trois grands espaces (pièces ?) au nord de ce bâtiment résidentiel, dont une seule a été appréhendée en totalité (esp. I, II et III) et surtout l'installation au sud d'un ensemble balnéaire (pièces Xb, XIa et b, XVIII, Fig. 81). Les salles à hypocauste (dans ce cas à pilettes) sont arasées sous les sols d'utilisation sur *suspensura* (env. 50 cm conservés au-dessus de l'*area*) et la quasi-totalité des pilettes ont été récupérées, à quelques exceptions près (en carreaux de terre cuite). Ce petit *balneum* connaîtra deux états, avec au moins deux piscines en abside vers l'extérieur (sud), l'une chaude et l'autre froide. Des canalisations d'alimentation en eau ou d'évacuation ont été observées : ceci participe des aménagements hydrauliques observés, assez complet (Fig. 91 et 93), avec une adduction provenant de l'ouest (amont) et traversant la résidence (dont pour les balnéaire ?) vers le ruisseau à l'est (canalisation en bois, avec « frettes » en fer), dont un conduit secondaire et alimentant notamment une fontaine dans la cour 3 à l'est du corps de logis. Au centre de la cour-enclos 2 (à l'ouest), avec ici quelques fosses sans doute ainsi alimentées en eau, près de l'une d'elle, un pot horticole en place est à signaler<sup>13</sup>.

Quant au confort et au niveau de « luxe » de ce corps de logis et de son balnéaire, ils traduisent un rang de nouveau assez modeste de cette *villa* : quelques enduits peints, à décor simple, surtout pour ces bains tardifs (avec toutefois ici du verre à vitre : cf. p. 129, Fig. 147).

Entre parties résidentielle et d'exploitation, divers aménagements ont été mis au jour. Il s'agit notamment d'un four excavé (Fig. 94), située au nord de la résidence, près du mur de clôture, et qui connaît plusieurs réaménagements de sa fosse de travail, avec un état rectangulaire à cinq

<sup>12</sup> Cette proposition est ici de moi.

<sup>13</sup> En l'absence d'indication des n° d'enclos et/ou des n° de faits, notamment, le lecteur a du mal à localiser certaines structures sur les plans fournis pour la description de ce système hydraulique (p. 86-88, Fig. 91 et 93). D'ailleurs, p. 138, on signale « quelques pots horticoles » et non un seul.

poteaux, ressemblant à une sorte de « fond de cabane », mais qui semble pourtant comblé dès la fin II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.<sup>14</sup>. Sa fonction reste indéterminée, malgré l'analyse anthracologique réalisée : four domestique ou de boulanger ? S'y ajoutent, dans les enclos 2 et 3, quatre petits bâtiments sur quatre et pour l'un d'eux six poteaux, ainsi qu'un alignement de six poteaux.

Quant à la « partie agricole et artisanale » (p. 93-129), on ne se plaindra pas de la place qui lui est consacrée dans cette publication, tant sont rares les *villae* quasi exhaustivement fouillées où cette partie, pourtant économiquement essentielle, ait fait l'objet d'investigations aussi poussées que la *pars urbana* ; mais aussi compte tenu du grand intérêt des vestiges ici concernés. En phase II, état 2, l'enclos-cour 1, à l'est du corps de logis, est assez profondément modifié, avec une subdivision NS séparant une cour « privée » (enclos 3) sans doute en verger, à l'ouest, et une cour de service (enclos 4) en lien avec au moins une partie des activités de production de l'établissement, un peu raccourcie à l'est mais élargie dans le sens NS.

Le lit du ruisseau, qui traverse cette cour d'exploitation, a aussi fait l'objet d'observations, sur 21 m de long (cf. coupe, Fig. 97) : il est colmaté de dépôts naturels, contenant du mobilier d'époque romaine, dont du II<sup>e</sup> s. (cf. aussi p. 135).

Le seul bâtiment « en dur » – hormis le bassin, *infra* – sur fondations de pierre, aux murs en grande partie récupérés, est un vaste édifice (bât. C, 518 m<sup>2</sup>, Fig. 98) faisant face à la résidence selon un plan plus ou moins axial, à l'extérieur du mur est de clôture de l'enclos 1 (et 4, après subdivision en phase II, état 2), au-delà du talweg. Il présente une large galerie de façade tournée vers l'établissement (O), et une grande pièce centrale, flanquée de part et d'autre de deux plus étroites. La pièce principale comporte quelques trous de poteaux et foyers, ainsi qu'un aménagement (fr 788) qui pourrait être un séchoir, avec, à l'extérieur à l'est, deux trous de forts poteaux pouvant indiquer un porche d'entrée de ce côté (extérieur), et l'on note, à l'intérieur, une tranchée de drainage, bien aménagée, parallèle au mur N de la grande pièce. Le plan est atypique et ne permet pas d'en déduire la fonction de ce vaste bâtiment : il est proposé d'y voir une de ces « pseudo-résidence », réplique réduite du corps de logis principal (*supra*), parfois interprétés, de manière tendancieuse, comme « maison du *vilicus* », et qui peuvent avoir une importante fonction de remise et entretien de l'équipement, de stockage des produits de la ferme et de logement pour les travailleurs agricoles (cf. NOUVEL 2016 : 322-327)<sup>15</sup>. Plus précisément, j'observe que cette position, axiale et à l'opposé de la résidence à l'extrémité de la cour de service – avec sans doute sa signification symbolique –, voire au-delà, est parfois celle des grands greniers reconnus sur certains établissements ruraux (FERDIÈRE 2019 : voir catalogue en ligne, en lien) : je pense par exemple à la grande *villa* de Biberist (Suisse, canton de Soleure : SCHUCANY 2007), avec son grand grenier (bât. D) de plan plus ou moins comparable, certes dans ce cas avec ses multiples bases de piliers du plancher surélevé.

Contre ce bâtiment, au NO<sup>16</sup>, une vaste aire empierrée a été aménagée, sans doute pour faciliter l'accès, au nord, des charriots au diverticule de la voie Metz-Strasbourg (*supra*). Elle est traversée, en direction du NO, par une canalisation permettant l'évacuation vers le talweg du drainage de ce grand bâtiment.

Cette « *pars rustica* » comporte encore deux assez vastes bâtiments sur poteaux (D, E) et un troisième un peu plus modeste (H), dont la fonction reste inconnue (stockage de denrées, stabulation ?). Ils sont tous à l'extérieur de l'enclos 1-4, dont le D au-delà, à l'E, du grand bât. C, parallèle à celui-ci, les deux autres, curieusement, sur une autre orientation que celle, axiale, de la plus grande part de l'établissement, quasi celle de l'enclos 2 le plus occidental, opposé. On observe également, alors à l'intérieur de l'enclos 1-4, d'autres aménagements, quant à eux en lien avec l'eau (cf. proximité du lit du ruisseau), pour lesquels les conditions de conservation (gorgée d'eau) ont permis la préservation de bois et autres vestiges végétaux, d'un grand

<sup>14</sup> Voir cependant une autre structure de ce type, *infra*, quant à elle tardive, pour l'état 2.

<sup>15</sup> Cette référence dans l'ouvrage examiné ici (cf. p. 96-97).

<sup>16</sup> Et non NE comme indiqué dans le texte (p. 97).

intérêt : un puits (1450, Fig. 105), contre le mur de clôture est de cette cour 4, à eau, peu profond (4 m conservés), parementé en moellons calcaires, condamné par des rondins refendus de chêne (datation dendrochronologique, *TPQ* de cet abandon du puits, en  $162 \pm 10$  de n. è.). Par ailleurs, on note ici trois cuves carrées en bois (cu. 1465, 1962, 1471), munies de canalisation d'évacuation, voire de captation d'évacuation d'autres structures (dont le bât. C) : la première, un peu plus au SO que le puits, a son coffrage assemblé à tenons et mortaises (datation dendrochronologique :  $161 \pm 10$  de n. è.) ; la seconde est comparable mais moins profonde (dat. dendro. : après 180 de n. è.) ; la dernière présente un coffrage comparable, surmonté d'une margelle monolithique, l'apparentant à un puits (dat. dendro. : abattage (*TPQ*) en 201 de n. è.) ; s'y ajoute une quatrième cuve (1488), ou puits peu profond (1,4 m), également de section carrée, quant à lui chemisée en moellons de pierre, ainsi, de même, plus proche du puits que de la « cuve ».

Surtout, un vaste bassin (Fig. 130) se situe en position axée, à l'extrémité est de la cour 1-4, pratiquement à cheval sur le cours du ruisseau. Il est rectangulaire (23,7 x 5,9 m, pour une capacité de quelques 50 000 litres), ses parois maçonnées en pierre et son fond entièrement revêtu de planches très bien conservées dans ce milieu gorgé d'eau (107 planches de sapin), avec un plancher posé sans lambourdes directement sur une couche d'argile plastique assurant l'étanchéité. Il présente en outre des traces de divisions internes : sa datation dendrochronologique est ainsi bien assurée, avec un abattage en 241 de n. è. Il dispose, dans sa paroi nord, vers l'angle NO, d'une évacuation (canalisation en bois) vers une nouvelle cuve (1229) également en bois, d'où l'eau pouvait ensuite se déverser dans le ruisseau par une canalisation en pierre. En revanche, la manière dont ce bassin a pu être alimenté en eau n'est pas clairement connue, certainement à partir du ruisseau (amont), peut être à l'angle SO du bassin, dégradé.

Compte tenu de sa morphologie et de la présence de certains mobiliers métalliques ainsi que des résultats des analyses de macrorestes végétaux, il est proposé (p. 125 : et cf. p. 178) d'interpréter cet équipement remarquable comme lié à « un artisanat portant sur la transformation des fibres végétales ou l'élaboration d'objets en bois ou en sparterie ». Pourquoi pas ? Mais je note toutefois la place privilégiée ici de ce bassin, dans l'axe de structuration du plan de la *villa* : la distance n'est pas toujours pas grande entre le « bassin d'agrément » et les viviers à poisson des résidences les plus fastueuses, même si ici d'eau douce : si, à Merbe-le-Château (Belg. : AUTHOM et PARIDAENS 2015) le grand bassin rectangulaire est sans doute bien d'agrément, à Molesme (Côte-d'Or : PETIT, WAHLEN et ARRIGNON 2005), il s'agit bien d'un vivier d'eau douce pour la pisciculture et c'est ainsi qu'est également interprété le grand bassin – quant à lui non rectangulaire et tout proche du corps de logis – de la *villa* de Mageroy (Belg. : ZEIPPEN et HALLEBARDIER 2006)<sup>17</sup>. Sans bien sûr affirmer qu'ici il s'agit de cela, en l'absence d'autres témoignages matériels en faveur de cette hypothèse piscicole.

Enfin, s'ajoutant à ceux déjà signalés dans la partie résidentielle, non moins d'onze foyers ou fours ont été découverts dans cette partie d'exploitation (Fig. 143), de formes et tailles diverses. Les interprétations proposées, avec quelques éléments de comparaison, sont de voir dans ceux circulaires des « chaudières » à chauffer l'eau, dans ceux rectangulaires de possibles fours de fumage ou séchage, ou plutôt des « charbonnières » (?) pour la production de charbon de bois, dont l'auteur considère que des grandes quantités étaient nécessaires à l'exploitation. Cependant, selon moi, même si des scories ont été mises au jour en association avec les aires de travail de ces foyers, le charbon de bois n'est utilisé que pour la réduction primaire du minerai de fer – activité ici absente – et le travail de forge utile à l'entretien du matériel de la

<sup>17</sup> Dans l'optique d'une interprétation comme bassin-vivier à poissons – une hypothèse qui n'est pas ici discutée au fond –, je renverrai à la présence de plombs de lest de filet (de pêche), que pourraient d'ailleurs être aussi ces curieuses « fusaioles » en plomb signalées plus loin.



ferme peut se suffire de petit bois non transformé<sup>18</sup>. Je ne suis donc pas convaincu par cette interprétation.

Par ailleurs, quant aux matériaux de construction – qui ne présentent, pour la partie résidentielle comme pour celle d'exploitation, rien de très remarquable, si ce n'est cette présence prégnante du bois grâce aux conditions du milieu –, il est sans doute intéressant de signaler, comme éléments rares, trois estampilles sur TCA, tardives (p. 129).

- Phase III :

Intervient *in fine* une phase de rétraction, avec récupération des matériaux, aboutissant à l'abandon de la *villa* (p. 129-133). Le mobilier livré par les tranchées de récupération, assez rare, permet de situer au moins cette activité au IV<sup>e</sup>, voire au V<sup>e</sup> s.

Hormis ces tranchées, peu de structures ou faits sont dès lors attribuables à cette ultime phase : dans la pièce XI des bains de la résidence (à hypocauste sur pilettes), quatre petits creusements dans « le sol » (en tout cas l'*area* inférieure, sinon le sol de circulation sur *suspensura*) sont signalés, dont un trou de poteau. Et des couches de démolition se sont accumulées dans les structures les plus profondes, par exemple dans la cave (éléments de datation, ici aussi, pour un *TPQ* au V<sup>e</sup> s.), les salles chauffées et le *praefurnium* du balnéaire.

Murs et parfois sols sont assez systématiquement récupérés, y compris par exemple pour la fontaine de la cour 3. Dans la cour 2, ce que je qualifierais personnellement de véritable fond de cabane (cf. *supra*) est établi (Fig. 149), constitué par une excavation plus ou moins rectangulaire (3,5 x 3 m<sup>19</sup>) à six poteaux, à laquelle se greffe, sur le grand côté NNE, une structure de chauffe (four domestique ?)<sup>20</sup>. Cette structure connaît deux états dont l'un avec son cendrier, un ensemble que malheureusement le pauvre mobilier recueilli ne permet pas de situer plus précisément dans cette phase III de l'Antiquité tardive<sup>21</sup>.

Dans les espaces à vocation agricole ou artisanale, les murs existants (bât. C) sont aussi alors récupérés, une partie de la pièce IV de cet édifice étant recouvert d'une couche de gravats, avec également des dépôts de destruction à l'extrémité nord du bâtiment dont la toiture effondrée dans la pièce 3, ainsi qu'à l'extérieur au N, dont sur l'aire empierrée extérieure<sup>22</sup>. Ces différentes couches de destruction ont livré un mobilier relativement abondant, dont des monnaies (dont les datations ne sont pas données ici : voir plus bas).

Seuls deux fosses et un tronçon de fossé sont encore attribués à cette ultime phase. Celle-ci ne correspond donc qu'à une fréquentation très limitée de l'espace de la *villa*, notamment en vue de récupérations, les seules traces d'occupation réelle concernant peut-être l'ex-secteur balnéaire, bien qu'une grande partie du numéraire tardif provienne de la cour centrale (3), surtout au sud : en particulier, sols encore conservés (1865) de l'ex-enclos 1, qui a livré non moins de 126 monnaies, dont près de la moitié en *aes* 3 des Valentiens. Ainsi, il est proposé que le « temps fort de l'occupation » soit de courte durée, de la fin du III<sup>e</sup> à la fin du IV<sup>e</sup> s.

Si cette phase III est mal délimitée au moins pour sa borne initiale après la phase II.2 (cf. *supra*, par exemple, à propos des fours), on peut considérer que l'établissement est en tout cas

<sup>18</sup> À noter d'ailleurs que le travail du fer n'est pas signalé dans l'article précédent de l'auteur (BRKOJEWITSCH 2017) concernant spécifiquement les activités artisanales de la *villa*.

<sup>19</sup> Une « coquille », p. 131, indique « 3,5 x 30 m ».

<sup>20</sup> Chose connue pour d'assez nombreux fond de cabanes classiques de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (sur ceux-ci, voir par exemple : PEYTREMANN 2003).

<sup>21</sup> Compte tenu de l'absence de mobilier datant dans l'une comme dans l'autre, on ne comprend d'ailleurs pas bien pourquoi cette structure est attribuée à la phase III tardive alors que l'autre (1199, p. 91 et Fig. 94, cf. ici plus haut) l'était à la phase II, plutôt du Haut-Empire. On indique d'ailleurs (p. 137) que l'exacte contemporanéité de ces fours de la phase II est difficile à démontrer mais que leur remplissage est globalement attribuable au IV<sup>e</sup> s.

<sup>22</sup> Ce qui tendrait à montrer qu'au moins ici, des sols d'occupation/utilisation, de niveau, pouvaient être au moins en partie conservés, ce qui paraît curieux vu l'important arasement global apparent du site, ainsi que l'absence de mobilier déposé sur ces sols (en tout cas non signalé).

complètement déserté vers le milieu du V<sup>e</sup> s. : une chronologie et un phasage relativement flous, pour lesquels on regrette parfois que les attributions des constructions et structures ne soit pas plus explicitement justifiées.

D'ailleurs, avant que soit abordé les analyses et études de mobilier, la dernière partie du chap. II (p. 133-143) est d'abord consacrée à un « retour » sur la chronologie, ainsi d'ailleurs que sur les interprétations fonctionnelles, de manière sans doute un peu décalée, sans qu'on comprenne bien la raison de cette insertion ici : sans doute aurait-on, à mon sens, préféré, pour le suivi et la compréhension du texte, disposer de cela plus tôt ou en tout cas au fur et à mesure de la présentation des structures, avec l'argumentaire de ces datations et interprétations (éventuellement à rappeler et résumer *in fine*, mais alors dans le chapitre de synthèse terminal). Trois phases sont ainsi distinguées, où la seconde – de plein fonctionnement et la plus longue (fin du I<sup>er</sup> - mil. du III<sup>e</sup> s.) – ne peut être mieux subdivisée. Ainsi, l'adjonction des bains au corps de logis serait postérieure à la seconde moitié du III<sup>e</sup> s. (selon notamment des datation <sup>14</sup>C sur charbons de bois).

Puis c'est au tour de « l'interprétation fonctionnelle des espaces de la *villa* » d'être réexaminée<sup>23</sup>, facilitée par la bonne conservation d'une partie au moins de l'établissement (bains et « cour agricole ») : fonction horticole pour la cour-enclos 3 mise en place au III<sup>e</sup> s. (pots horticoles, fontaine et réseau hydraulique), avec un possible porche dans le cas du le bât. XXIII (et non « XIII »), peut-être du stockage – selon moi très incertain – pour les bât. XX et XXI, contre les murs de cet enclos, ou encore de possibles latrines pour le XX, le plus proche du corps de logis. Porches d'accès pour l'enclos-cour 2 (phase II, à l'ouest), quant à lui sans doute jardin ou verger privé, les deux bâtiments sur quatre poteaux ne pouvant être clairement proposés comme petits greniers. La partie orientale, dont l'enclos 4 et au-delà du ruisseau, est quant à elle dévolue aux activités productives de la *villa*. Pour la « *pars urbana* », la présence d'un corps de logis précoce<sup>24</sup> (phase I) sur poteau de bois est donc notable. Sinon, pour la résidence « en dur », peu de propositions, comme malheureusement souvent, peuvent être faites quant à la fonction des pièces, si ce n'est bien sûr pour la partie balnéaire (cf. Fig. 152), dont système de gestion de l'eau peut ici être examiné avec un assez grand détail, notons-le, car de telles observations sont rarement possibles. Pour la « *pars rustica* », on renvoie, pour l'interprétation de détail des espaces, au chapitre IV de synthèse. On conclut ici, avec quelques comparaisons de plans – rares dans cette région –, à une *villa* relativement atypique, inclassable en tout cas dans les typologies classiques<sup>25</sup>. Avec environ 4,9 ha de superficie totale dans son plus grand développement, cet établissement se place quasi à la limite entre grande et très grande *villa* selon les bornes dimensionnelles proposées dans FERDIÈRE *et al.* 2010 ou encore pour la hiérarchisation des établissements dans AERBA pour la Beauce (LELONG 2016) : comme le précise d'ailleurs bien l'auteur, la *villa* de Grigy ne peut être classée parmi les « très grandes « *villae* à pavillons multiples » alignés.

#### • *Analyses et études des mobiliers*

On passera plus vite sur ce chap. III, même si c'est à juste titre le plus développé (p. 145-202), pour les besoins de l'analyse et des descriptions détaillées. En effet, en faisant dès lors le constat de l'excellente conservation du bois et autres restes végétaux dans une bonne partie du site, on

<sup>23</sup> Sans renvoi aux plans utiles alors, pour une meilleure compréhension du lecteur.

<sup>24</sup> Pour lequel est utilisé le terme d'*aedificium*, selon César (BG) et l'usage fait ensuite de ce vocable latin pour désigner une ferme gauloise (parfois alors dite « ferme indigène »), par Albert Grenier et d'autres (Roger Agache), ce qui me paraît inapproprié, compte tenu notamment de la signification très polyvalente de celui-ci en latin (voir à ce sujet plusieurs de mes « Chroniques rurales » de la RACF).

<sup>25</sup> Auxquelles je n'accorde personnellement qu'un faible crédit heuristique, comme j'ai déjà eu l'occasion de l'écrire, beaucoup ne portant d'ailleurs que sur la partie résidentielle : je leur préfère des systèmes de hiérarchisation par « rang » des établissements agropastoraux, fondés sur des critères plus diversifiés que la seule surface, qui ne sont évoqués dans cet ouvrage qu'en fin de conclusion

comprend mieux l'apport de cette documentation aux questions strictement paléoenvironnementales et donc le titre que je jugeais (*supra*) un peu « alambiqué » de ce chapitre.

Ainsi, une première partie (p. 145-151) est consacrée à la reconstitution du paysage contemporain du fonctionnement de cet établissement rural, à la gestion forestière et à l'approvisionnement en bois de la *villa*, s'appuyant d'une part sur des analyses anthracologique, xylologique, carpologique et palynologique très heureusement réalisées en nombre, de l'autre bien sûr sur l'exceptionnel corpus d'éléments en bois fourni par le site : en termes de paléoenvironnement, les deux premières séries d'analyses fournissent des données sur le boisement environnant et les stratégies d'approvisionnement sur site en bois d'œuvre et combustible, sur la durée de son fonctionnement.

Ces différents types d'études permettent aussi d'approcher, ensuite, les productions de l'établissement. Ainsi, différentes espèces de blé ont été identifiées (blé nu, épeautre et amidonnier) mais aussi orge vêtue, millet et avoine, avec des légumineuses et condiments, ainsi que quelques fruitiers. Les messicoles sont bien représentées et confirme la présence de céréaliculture, et l'on note (cf. *infra*) des plantes textiles (lin et chanvre). On retient aussi la présence de la vigne cultivée<sup>26</sup>. Les espèces végétales sauvages montrent, comme il est normal, un milieu humide, ainsi peut-être que des indices de pâturages, la présence de bétail étant confirmée par des spores de champignons coprophiles des excréments d'herbivores. Un paysage environnant en définitive varié, avec champs, prairies, bois et zones humides... L'approvisionnement en bois est tout particulièrement bien documenté, on l'a vu : il s'agit surtout du chêne (local) et du sapin (provenant sans doute des Vosges) : la présence abondante de ce dernier taxon – dont les avantages recherchés sont sans doute techniques –, au détriment des essences endogènes, est surprenante, et il faut envisager (cf. notamment la longueur des planches) un acheminement par flottage, par les cours de la Meurthe et/ou de la Moselle. Cet approvisionnement lointain en bois<sup>27</sup> peut aussi être dû à un appauvrissement des ressources ligneuses de l'environnement proche de la *villa*. Les données abondantes du site en ce domaine ont aussi permis d'approcher les techniques de débitage, taille et finissage du bois d'œuvre (dont traces d'outils).

L'étude suivante, des objets de parure, de vêtement et soin du corps, n'apportent – comme souvent – rien de très original, sinon quelques éléments de datation complémentaires : on note cependant, plus rares, une pyxide en os, de la résidence, et un peigne en os à traverse triangulaire du Bas-Empire (hors stratigraphie). Quant au mobilier domestique proprement dit, il se compose essentiellement, comme à l'habitude, de céramique, qui constitue ainsi – avec les monnaies – l'essentiel des mobiliers datant, du début du I<sup>er</sup> s. de n. è. au milieu du V<sup>e</sup>. Elle est ici étudiée par « horizons », d'abord indépendants des trois phases finalement identifiées<sup>28</sup>. On note, pour l'ultime phase, un lot assez abondant de sigillée d'Argonne, aire de production ici assez proche. Verre et pièces d'ameublement (par exemple, applique en buste de Minerve), ustensiles de cuisine ou de service complètent cette série (à noter cinq pierres à briquet, artefacts rarement signalés), avec encore quelques pièces d'équipement immobilier – hormis les pièces de bois signalées par ailleurs – (huisse, quincaillerie, dont clouterie)...

Un développement important est, comme il se doit, donné à l'examen des artefacts en lien avec les activités économiques – parmi ici l'approvisionnement alimentaire, de manière à mon sens un peu artificielle – de l'établissement (p. 173-202). Ceci n'est pas sans occasionner quelques redites, dues aux choix de plan (cf. *supra*, notamment, pour le bois, les données

<sup>26</sup> On est dans la vallée de la Moselle !

<sup>27</sup> Qui incidemment, notons le ici, va à l'encontre de l'hypothèse d'un artisanat du bois particulièrement développé comme production de rapport de l'établissement.

<sup>28</sup> Je ne ferai pas ici de commentaire sur cette approche céramologique qui ne me convainc pas toujours, comme j'ai eu l'occasion de l'écrire ailleurs.

« environnementales »). On distingue ainsi d'abord des activités artisanales, cependant peut-être, dans certains cas, mal distinguées des activités seulement en lien avec les besoins propres de l'établissement, dont l'entretien du matériel et de l'équipement, ainsi que les besoins propres à la vie quotidienne des occupants : on note une petite production en alliage cuivreux, travail du plomb (ici sans doute surtout, selon moi, en lien avec la « plomberie » nécessaire au balnéaire et en général à l'hydraulique : maintenance, notamment dans la « *pars rustica* ») ; petite production d'objets en fer (présence d'un semi-produit) et en tout cas forge d'entretien, ainsi que d'objets en os (baguette et ébauche). Mais c'est évidemment le travail du bois qui a ici la part belle, même s'il s'agit donc quasi exclusivement des productions nécessaires au fonctionnement de l'établissement : outre les planches et pièces de bois déjà signalées, quelques objets ont été mis au jour, avec des rebuts de taille. Cependant, les éléments en lien avec les activités textiles sont mis en exergue : peut-être certains aménagements hydrauliques, possible présence de chaudières pour assouplir par exemple le feutre<sup>29</sup>, neuf fusaioles en plomb d'un type assez rares, présence de fibres végétales dans certaines analyses bio-archéologiques (*supra*). Puis sont analysées les éléments en rapport avec les « activités vivrières », incluant – un peu maladroitement à mon sens – les activités productives de l'établissement proprement agropastorales, car il s'agit dans ce cas d'un point essentiel au plan économique. On note, dans l'ordre de présentation mêlant un peu les deux aspects (avec la consommation des occupants), trois clarines ou sonnailles, quelques fragments de meule, du matériel de pêche et de chasse (lestes de filet)... Puis vient l'étude archéozoologique des ossements animaux, qui bien sûr correspondent à l'alimentation carnée du site plus qu'ils ne sont représentatifs de l'élevage de l'établissement, avec, comme souvent en contexte rural, un corpus modeste (en NR, surtout du bœuf, pour la triade, ainsi que cheval, chien, coq...) : seule la présence de bêtes de réforme permettent d'attribuer ces bêtes – surtout des bœufs – au bétail du site, même si ce doit être le cas pour les porcs et au moins une partie des caprinés (mouton/chèvre). Les études archéobotaniques permettent mieux de déceler certaines productions de l'établissement, avec les céréales mais aussi des légumineuses, et une probable arboriculture semble présente. Quant aux « activités marchandes » – je dirais plutôt « les échanges » –, on note un curseur et un poids de balance en plomb, mais l'essentiel ici concerne en fait le monnayage du site : non moins de 449 monnaies<sup>30</sup> ont été enregistrées, ce qui constitue en contexte rural un corpus remarquable<sup>31</sup>. On note au moins une drachme de Trajan en dépôt de fondation<sup>32</sup> dans un mur de l'état 2 de la résidence<sup>33</sup>, une bonne part de ce monnayage étant, comme souvent, plus ou moins antérieur à leur contexte de découverte<sup>34</sup>. Cette étude, assez développée, est, très heureusement, réalisée autant du point de vue archéologique (contextes, pouvoir de datation, résidualité...) que strictement numismatique, une approche intégrée qui bien heureusement se fait jour depuis quelques années dans ce domaine. La répartition (Fig. 191) est assez remarquable, avec une large majorité des espèces dans la partie d'exploitation et non en lien avec la résidence<sup>35</sup>. Phase II, état 2 et phase III confondues, la large majorité des monnaies sont du Bas-Empire, correspondant surtout sans doute, en fait, à la phase finale de démantèlement. D'utiles comparaisons sont faites avec le monnayage d'autres *villae* médiomatriques. Et l'on

<sup>29</sup> Ceci peut-être un peu « tiré par les cheveux »...

<sup>30</sup> Dont 7 gauloises ou de la République et 8 médiévales.

<sup>31</sup> Découvertes en grande partie, ce qui est notable car bénéfique, grâce à l'usage assez systématique du détecteur de métaux, une pratique heureusement de plus en plus courante dans ce type de contexte.

<sup>32</sup> Un autre dépôt de ce type est soupçonné sans être certain, hormis bien sûr le dépôt « de fondation », non monétaire, signalé plus haut à proximité de la résidence.

<sup>33</sup> Pourtant signalé pour la Phase II, état 1 (p. 192).

<sup>34</sup> On se reportera, pour le monnayage de ce site, à des publications antérieures : TROMMENSCHLAGER et BRKOJEWITSCH 2016 ; TROMMENSCHLAGER *et al.* 2016.

<sup>35</sup> Bien que ceci ne soit pas commenté.

note enfin non moins de 38 % de monnayage d'imitation, « de nécessité », à partir du 3<sup>e</sup> quart du III<sup>e</sup> s.

Reste encore, concernant le mobilier, quelques pièces liées au transport (attelage, harnachement et deux hipposandales dont la présence est notable sur un site rural<sup>36</sup>), deux jetons de jeu et enfin trois artefacts de caractère cultuel, en alliage cuivreux : une clochette, une rouelle et une statuette d'« offrant » ou *genius privatus*.

#### • *La synthèse finale*

Reste à examiner le dernier chapitre (IV), concernant la synthèse : il débute par une réflexion sur l'importante question de l'économie domaniale, que j'ai à plusieurs reprises déjà évoquée *supra*. La complémentarité des productions agropastorales<sup>37</sup> et artisanales est à juste titre invoquée ici, en lien bien sûr avec la proximité de la capitale de cité et son approvisionnement. Pour l'artisanat<sup>38</sup>, les activités sont en tout cas mises en rapport avec le développement des équipements hydrauliques du site, en effet remarquable (cf. *supra*) : les hypothèses d'un artisanat de la peau, puis du bois, sont d'abord discutées, pour être ensuite rejetées, avec de bons arguments. C'est donc un artisanat du textile qui est retenu. Comme à la lecture d'un précédent article de l'auteur (BRKOJEWITSCH 2017), je dois cependant avouer que je ne reste que moyennement convaincu par les arguments avancés concernant cette dernière interprétation (cf. *supra*) : existence très hypothétique de « chaudières », avec les certes nombreuses structures de chauffe mises au jour, peut-être en lien avec le système hydraulique, pour le lavage des textiles et leur production (plantes textiles), avec le rouissage ; une activité d'ailleurs sans doute plutôt urbaine, comme le montrent les sites de comparaisons cités, qu'ils soient en Italie ou en Gaule (villes et agglomérations) ; ténuité des arguments archéobotaniques pour la présence de fibres textiles végétales, le chanvre pouvant aussi servir à la corderie et le lin à la production d'huile<sup>39</sup>... Sans compter l'absence de nombreux autres indices classiques de tels artisanats, avec seulement une petite partie de la chaîne opératoire (absence de pesons de métier à tisser, de cuves de foulage, voire d'amphores à alun...). Même si, indubitablement, la région et notamment les cités médiomatrique, ici, et trévire, limitrophe, développaient en effet d'importantes activités textiles. Mais ces réserves sont bien sûr sans rejeter toute activité textile sur le site, y compris l'éventuelle culture du chanvre et du lin, voire de l'ortie, comme textile : mon doute porte sur une production spécialisée, préférentielle et massive.

Puis c'est la place de l'établissement dans le contexte régional qui est examiné, tout d'abord pour ses dimensions et son rang : la tentative de métrologie, avec possible concordances selon les mesures antiques (pied, jugère : voir Fig. 197), ne me paraissent pas convaincantes, comme presque toujours, vu les marges de tolérance nécessaires<sup>40</sup>... Ce type de tentative ne devrait pas être, ainsi, une sorte de passage obligé. Quant au statut de la *villa*, je constate avec un peu de regret qu'ici, la confusion est d'emblée introduite entre surface exploitée par un établissement donné et « domaine », qui a un sens juridique précis et correspond à des entités de propriété foncière polymorphes<sup>41</sup> : dans le cas de cette *villa*, une grande *villa* est soupçonnée au NO, sous le village actuel de Grigy<sup>42</sup>, et pourrait être proposée comme *villa* centrale d'un vaste domaine

<sup>36</sup> Sans doute due à la proximité de plusieurs voies, notée *supra*.

<sup>37</sup> Terme plus explicite, que préfère à « agricole » *lato sensu* utilisé dans cet ouvrage.

<sup>38</sup> J'ai discuté plus haut de la pertinence de ce terme, entre activité de maintenance de l'établissement et production destinée au marché extérieur.

<sup>39</sup> Auxquelles il est proposé d'ajouter l'ortie, ainsi que, pour la sparterie, le noisetier, le saule et l'érable.

<sup>40</sup> Ainsi que la variabilité, dans le détail de leurs mesures, des unités antiques : la Fig. 197 suffit d'ailleurs à montrer le peu de concordances réellement existantes.

<sup>41</sup> Un fonds-*fundus* ou *praedium* pouvant par exemple comporter plusieurs exploitations, aux terres mitoyennes ou non ; et d'ailleurs le propriétaire résidant ou non. Ce qui n'empêche pas chaque unité de production de disposer de son propre territoire d'exploitation, et, dès lors, de permettre la modélisation des territoires exploités.

<sup>42</sup> À laquelle la même superficie de territoire est pourtant accordée sur la carte (Fig. 201, point 3).

et résidence du *dominus*, à moins que ce dernier ne réside dans le tout proche chef-lieu de cité. Une proposition de surface ici exploitée à partir de cette *villa* de Grigy (cf. fig. 201), avec des distances entre établissements observées dans ce secteur bien documenté variant de 750 à 1000 m et une moyenne de 830 m, est faite ici : une analyse spatiale fournit une carte (Fig. 201) présentant des cercles d'un rayon, ainsi calculé, de 415 m de rayon<sup>43</sup> (surf. de 54 ha) autour de l'épicentre des établissements reconnus aux alentours, qui apparaît assez cohérente, sur le modèle par exemple il y a longtemps mis en œuvre pour la région de la Forêt de Hambach, dans la cité de Cologne (GAITZSCH 1986)<sup>44</sup>. C'est donc *in fine* une *villa* « de statut intermédiaire » qui est proposée. L'auteur ne retient (cf. notamment Fig. 202) que « grande *villa* » et « petite *villa* », sans « moyenne *villa* », distinguant cependant les « fermes » pour les plus petits établissements, la « petite *villa* » correspondant donc plus ou moins à celle « moyenne » : pour les établissements agropastoraux on dispose d'autres hiérarchisations, plus larges et peut-être plus opérantes, s'inspirant surtout de celle – certes déjà ancienne – d'Archaeomedes (1998), puis par exemple de celle de C. Gandini pour le Berry (2008).

#### • En conclusion de ce compte-rendu

En définitive, au sortir de l'examen approfondi de cet ouvrage, ma principale critique – de forme plus que de fond, en l'occurrence – est sans doute minime et en tout cas « périphérique » : elle concerne la « lisibilité », par le lecteur, au fil du texte, de la chronologie et du phasage du site. Il ne s'agit pas de reprocher à l'auteur de n'avoir su dater toutes les structures, faits et US, car on sait bien que ce type de site ne fournit que rarement suffisamment de mobilier datable pour le permettre aisément<sup>45</sup>. Mais il s'agit plutôt d'une question de présentation générale, et donc de plan de l'ouvrage. Dans ce cas, je pense que d'une part les mobiliers – en tout cas ceux datant – auraient eu avantage à être présentés au fur et à mesure de la présentation des faits (bâtiments, structures...) mis au jour et, ainsi, les datations – plus ou moins précises – proposées en même temps que leur contexte de découverte : tout ceci est ici regroupé dans un chapitre distinct (chap. III). De telle sorte que, dans certains cas, sans qu'on comprenne bien selon quelle logique les datations avancées sont fournies pour certaines structures (sans argumentaire) en même temps que celles-ci, alors qu'il faut attendre, pour d'autres, les paragraphes finaux du chap. II (« retour sur la chronologie »). Il en ressort pour le lecteur, dans ce domaine de la chronologie, une impression générale d'incertitude et de flou...

Mais cette réserve est certainement assez négligeable face à cette belle publication, pour laquelle mes critiques de détail comptent peu en vérité. Il est intéressant de mettre en regard cet ouvrage avec un autre, publié presque en même temps et également monographie de *villa* gallo-romaine : je veux parler de la publication de la *villa* de Montcaret (Dordogne) (BERTHAULT 2020), dont le parti est assez fondamentalement différent : pour, il est vrai, une probable très grande *villa* dans ce cas, seule la partie résidentielle, fouillée, ou presque, est étudiée, avec des préoccupations en l'occurrence bien moins pour les aspects économiques et de production que sociales, de prestige et architecturales<sup>46</sup> ; et dans ce cas une publication entièrement en ligne<sup>47</sup>. La présente réalisation – pour la *villa* lorraine de Grigy – valait donc bien, à mon sens, un examen attentif et l'assez long compte-rendu, très globalement ainsi positif et – au moins implicitement – élogieux, que je lui consacre ici.

<sup>43</sup> Et non de « diamètre », comme indiqué par erreur p. 209.

<sup>44</sup> Récemment remis dans la lumière par REDDÉ 2017a : 69-70 (citation ici non de moi mais de l'auteur).

<sup>45</sup> S'y ajoutent ici de précieuses datations dendrochronologiques, assez nombreuses, compte tenu de la présence de tous les bois conservés, ainsi que quelques <sup>14</sup>C sur charbons de bois, sur s'autres faits assez judicieusement sélectionnés.

<sup>46</sup> Où, incidemment, je note une tentative, assez vaine à mon sens, de définition des limites topographiques du « domaine » associé.

<sup>47</sup> Dans une nouvelle collection (DAN@, chez Ausonius) consacrée à ce type de publication numérique, dont la naissance est à saluer (cf. mon introduction, *supra*).

Cette publication répond pleinement aux attentes d'une telle monographie d'établissement agropastoral, sans éluder les questions ni oublier tel ou tel aspect des nombreuses thématiques vers lesquelles s'ouvre une telle fouille exhaustive. Et les hypothèses alternatives sont discutées en argumentant avant de s'orienter, comme on l'attend, vers une interprétation privilégiée, sans quand même trop glisser in fine vers les certitudes...

Et, encore une fois – et ceci non plus n'est certainement pas une critique pour cette monographie en particulier mais un constat amer sur le paysage actuel de la publication archéologique –, cette finalement assez modeste *villa* aurait-elle fait l'objet d'une aussi importante publication monographique, dans une collection prestigieuse, si elle n'avait pas présenté un caractère exceptionnel, par certains aspects : au moins, d'une part, le développement de ces activités artisanales et, de l'autre, surtout sans doute, la présence de structures et mobiliers en bois aussi remarquablement conservés ? Pourtant, on a besoin<sup>48</sup>, pour faire avancer les connaissances en la matière, de monographie d'établissement ruraux gallo-romains plus classique – voire aussi beaucoup plus modestes –, fouillés en nombre – parfois exhaustivement – à l'occasion d'interventions en archéologie préventive de ces vingt dernières années : l'accent mis sur les établissements plutôt exceptionnels ou particulièrement remarquables, à un titre ou à un autre<sup>49</sup>, fausse en effet notre perception globale de cette composante fondamentale des campagnes et de l'économie des Gaules<sup>50</sup>.

---

<sup>48</sup> Également, bien sûr, et en publiant évidemment aussi ceux plus exceptionnels, toujours riches en informations.

<sup>49</sup> Ici par la conservation des bois et restes végétaux, pour une *villa* somme toute modeste.

<sup>50</sup> Comme on peut notamment le constater à l'examen des deux gros volumes récemment publiés sur les campagnes de la Gaule du nord-est issus du programme Rurland (REDDÉ 2017b et 2018).

## Bibliographie :

### AERBA

*Atlas des établissements ruraux de la Beauce antique*, en ligne : <http://aerba.huma-num.fr/fiche.html?id=4501101>

### Archaeomedes 1998

*Archaeomedes - Des oppida aux métropoles - Archéologues et géographes en vallée du Rhône*, coll. "Villes", Anthropos/Economica, Paris, 280 p.

### AUTHOM et PARIDAENS 2015

Authom N. et Paridaens N. - *La villa gallo-romaine du "Champ de Saint-Éloi" à Merbes-le-Château*, coll. Études et Doc., Archéologie, 30, Départ. du Patrim. du Serv. public de Wallonie/Centre de Rech. en Arch. et Patrim. de l'ULB, Namur, 396 p.

### BERTHAULT 2020

Berthault Fr. (dir.) - *La villa gallo-romaine de Montcaret (Dordogne). Une villa et son environnement dans le sud-ouest de la Gaule*, coll. DAN@, 1, Ausonius éd., Pessac/Bordeaux, 332 p., en ligne (pdf téléchargeable) : <https://una-editions.fr/?s=berthault>

### BRKOJEWITSCH *et al.* 2014

Brkojewitsch G., Marquié S., Daoulas G., Remor de Oliveira G., Jouanin G., Garnier N., Brunet M., Sedlbauer S., Tegel W., Cantin N., Thirion-Merle V. - *La villa gallo-romaine de Grigy à Metz (I<sup>er</sup> s. apr. J.-C. - V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), caractérisation fonctionnelle des structures et identification des activités artisanales*, *Gallia*, 71-2 : 261-306.

### BRKOJEWITSCH *et al.* 2017

Brkojewitsch G, Sedlbauer S., Tegel W., Morel A., Brunet M. - *Les structures artisanales de la villa de Grigy à Metz (Moselle) : apport de l'analyse morphologique des équipements et de l'étude du mobilier métallique à la caractérisation fonctionnelle des structures artisanales de la pars rustica*, in : Trément F. (dir.) - *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines*, Actes du colloque international AGER XI (Clermont-Ferrand, 11-13 juin 2014), Suppl. à *Aquitania*, 38, Bordeaux : 731-756.

### FERDIÈRE 2019

Ferdière A. - *De nouvelles formes de stockage de céréale à l'époque romaine en Gaule : quels changements, avec quel(s) moteur(s) ?*, in : Martin St. (dir.) - *Rural granaries in Northern Gaul (6<sup>th</sup> century BCE - 4<sup>th</sup> Century CE). From Archaeology to Economic History*, Ser. Radboud Stud. in Humanities, Leyde/Boston, Brill : 73-106 (bibliogr. en fin de vol. et catalogue en ligne en lien).

### FERDIÈRE *et al.* 2010

Ferdière A., Gandini C., Nouvel P. et Collart J.-L. - *Les grandes villae « à pavillons multiples alignés » dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonctions*, *Rev. Arch. de l'Est*, 59 : 357-446.

### FOUET 1969

Fouet G. - *La villa gallo-romaine de Montmaurin (Haute-Garonne)*, 20<sup>e</sup> Suppl. à *Gallia*, CNRS, Paris, 392 p., 157 Fig., LXXI Pl. (rééd. 1983).

### GAITZSCH 1986

Gaitzsch W. - *Grundformen römischer Landsiedlung im Westen der CCAA*, *Bonner Jahrb.*, 186 : 397-427.

### GANDINI 2008

Gandini C. - *Des campagnes gauloises aux campagnes de l'Antiquité tardive : la dynamique de l'habitat rural dans la cité des Bituriges Cubi (II<sup>e</sup> s. av. J.-C. - VII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.)*, 33<sup>e</sup> Suppl. à la *Rev. Arch. du Centre de la France*, Tours, 511 p. + 1 CDRom (XIII Ann.).

### GRENIER 1906

Grenier A. - *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices. Étude sur le développement de la civilisation gallo-romaine dans une province gauloise*, H. Champion, Paris, 198 p.

### LELONG 2016

Lelong A. - « Atlas des fermes et villae gallo-romaines de Beauce », PCR 2015-2018..., *Blog AGER* en ligne ([ager.hypotheses.org](http://ager.hypotheses.org)), texte, 2 p. 1 Fig. + 2 Ann. notices, 13 p., 11 Fig.



## LAFFITE 1999

Laffite J.-D. - L'occupation du sol en milieu rural à l'époque gallo-romaine entre la Seille et la Nied française, *Les Cahiers Lorrains*, 3 : 259-274.

## NOUVEL 2016

Nouvel P. - *Entre ville et campagne. Formes de l'occupation et élites gallo-romaines dans le Centre-est de la Gaule. Apport de 20 années de prospections et de fouilles archéologiques*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université de Franche-Comté, Besançon, vol. 3, 478 p. (consultable à l'Univ.).

NÜSSLEIN *et al.* 2017

Nüsslein A., Bernigaud N., Boulanger K., Brkojewitsch G., Daoulas G., Georges-Leroy M., Meyer N., Ritz S. - La Lorraine, *in* : REDDÉ 2017b : 499-601.

## PETIT, WAHLEN et ARRIGNON 2005

Petit, C., Wahlen P. et Arrignon J. - Le bassin gallo-romain de Molesme (Côte-d'Or) : questions et perspectives de recherche sur les viviers antiques d'eau douce, *in* : Ch. Petit (dir.) - *Occupation et gestion des plaines alluviales dans le Nord de la France de l'âge du Fer à l'époque gallo-romaine*, Actes de la table-ronde de Molesme (17-18 sept. 1999), Ann. Litt. Univ. Fr.-Comté, 786, Sér. "Environn., Soc. et Arch.", 8, Presses Univ. Fr.-Comté, Besançon : 47- 61.

## PEYTREMANN 2003

Peytremann É. - *Archéologie de l'habitat rural dans le Nord de la France du IV<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, 2 vol., Mém. AFAM, St-Germain-en-Laye, 453 + 442 p.

## REDDÉ 2017a

Reddé M. - Fermes et *villae* romaines en Gaule chevelue. La difficile confrontation des sources classiques et des données archéologiques, *Annales, Hist., Sciences sociales*, 72-1 : 47-74.

## REDDÉ 2017b

Reddé M. - Gallia Rustica. 1 - *Le campagnes du Nord-est de la Gaule, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité Tardive*, Mém. 49, Ausonius éd., Bordeaux, 867 p.

## REDDÉ 2018

Reddé M. - Gallia Rustica. 2 - *Le campagnes du Nord-est de la Gaule, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité Tardive*, Mém. 50, Ausonius éd., Bordeaux, 717 p.

## SCHUCANY 2007

Schucany C. - *Die römische Villa von Biberist-Spitalhof/SO (Grabungen 1982, 1983, 1986-1889). Untersuchungen im Wirtschaftsteil und Überlegungen zum Umland*, Remschalden, Verlag Bernhard Albert Greiner (Ausgrabungen und Forschungen, 4), 3 vol., 983 p., Figs, 121 + 2 Pls h. t.

## TROMMENSCHLAGER et BRKOJEWITSCH 2016

Trommenschlager L. et Brkojewitsch G. - La circulation monétaire dans les villae médiomatriques : analyses méthodologiques, numismatiques et archéologique, *in* : Martin S. (dir.) - *Monnaies et monétarisation dans les campagnes de la Gaule du Nord et de l'Est, de l'Âge du Fer à l'Antiquité tardive*, Ausonius, Bordeaux (coll. Scripta Antiqua, 91) : 121-142.

TROMMENSCHLAGER *et al.* 2016

Trommenschlager L., Brkojewitsch G., Legagneux M. et Marquié S. - Le monnayage issu de phases de démantèlement : un cas complexe à interpréter, *Journ. of Arch. Numismatics*, 5-6 : 95-110.

## ZEIPPEN et HALLEBARDIER 2006

Zeippen L. et Halbardier B. - La villa de Mageroy à Habay-la-Vieille (Belg.) et la pisciculture, *in* : Brulet L. (dir.) - *La Belgique romaine, Dossiers Arch. et Sciences des Origines*, 315 (juill.-août) : 76-77.